

À bicyclette...

Durant le mandat précédent, le Pays Voironnais a acté la mise en place d'un schéma vélo à l'échelle intercommunale et voté un budget annuel d'investissement conséquent pour sa réalisation.

Il place la liaison Voreppe-Centr'Alp comme prioritaire, avec la continuité cycle entre le parc Lefrançois et l'Arcade, l'aménagement du bas de l'avenue Chapays, une voie reliant le carrefour du monument à Centr'Alp par la rue des martyrs.

Toutefois, les aménagements financés par le Pays Voironnais ne font pas à eux seuls une politique de déplacements doux au sein de notre commune.

Il ne s'agit plus de ressortir du placard le Plan Local des Déplacements oublié depuis 2013, mais bien de remettre à plat, au vu de l'évolution de l'urbanisation, la cohérence globale des déplacements cycles et piétons.

Comment faciliter et sécuriser les déplacements doux à l'intérieur des quartiers, entre quartiers, pour rejoindre commerces, équipements municipaux, espaces de loisirs... ?

La réflexion sur la vitesse des voitures, qui semble vouloir être menée, ne peut être la réponse unique à ces questions. Se contenter d'une « ville à 30km/h », dont les espaces de circulation sont partagés sans besoin d'aménagements spécifiques, est une réponse facile mais ne dédouane pas de la nécessité d'aménagements spécifiques. Certaines liaisons sécurisées manquent et restent pourtant nécessaires (Centre Bourg-Chemin des termes, bas du Chevalon-Pignéguy, ...).

Une politique cohérente de déplacements, c'est favoriser les cheminements en termes d'usages et non uniquement réfléchir aux voiries.

Circuler à vélo reste souvent une gageure, comme passer de la voie cycle devant le Super U à la rue des Chevaliers (zig-zag entre les poteaux, virage à angle droit ; pas facile, et encore moins avec une remorque ou un tandem). Ou encore, éviter les bornes et potelets au centre des pistes cyclables, se faufiler entre des barrières mises en quinconce...

Ces usages se définissent jusqu'aux emplacements pertinents des accroche-vélos, aux abris vélos devant ou dans les équipements publics. Abris qui, pour les écoles, sont une demande des parents d'élèves, toujours non entendue.

En un mot, c'est se mettre à la place de l'utilisateur dans les aménagements et lui offrir des conditions sereines de déplacement.

C'est la réflexion qui doit être portée par la mairie. Réduire son action à uniquement ce que finance le Pays Voironnais n'est pas la marque d'une politique volontariste sur la mobilité.

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

Le sport, plus qu'un loisir

Depuis plus d'un an nous devons nous adapter aux contraintes liées à la pandémie. Nous avons ainsi pu ainsi constater que l'activité physique est essentielle pour notre bien-être, notre équilibre. Les activités sportives ont été impactées, les consignes évoluant au gré des décisions sanitaires.

À ce jour, nos gymnases sont fermés, seules les activités en plein air sont autorisées sous conditions. Les fédérations sportives ont toutes annulé les compétitions.

Comment alors permettre l'activité physique et sportive ?

Les habitants ont pu découvrir les diverses possibilités de pratiques sur la commune : les sentiers de plaines et montagnes, fort bien entretenus par Corepha, permettent de randonner depuis le centre-ville. Le parc Lefrançois, l'espace sportif Pineguy ne désespèrent pas. Des espaces ouverts ont été proposés aux clubs sportifs pour des exercices de mise en forme, des mini-stages en dehors leurs pratiques habituelles d'intérieur.

Les clubs ont su réinventer les entraînements, et gardé le lien avec leurs adhérents. L'accent a été mis plutôt vers les plus jeunes mais les adultes ont aussi eu des occasions pour reprendre. La piscine propose des créneaux réservés au sport santé.

Ce besoin d'activités physiques a été plus important peut être pour compenser les stress et inquiétudes générés par la pandémie. Il faudra capitaliser sur cet engouement pour développer les pratiques sportives.

Forts de nos équipements et des associations sportives, nous pouvons faire progresser les sports sur Voreppe. De la pratique ludique à une finalité plus axée sur la compétition, de l'entretien individuel à vocation de santé ou bien par esprit d'équipe dans les sports collectifs, nous pouvons tous trouver des opportunités.

Notre équipe, en lien étroit avec l'Office Municipal des Sports et les pratiquants divers hors cadre associatif, est à l'écoute des besoins. Nous réfléchissons à un label ville « sportive et active » qui favoriserait le sport pour tous, à tous les âges. Ce serait aussi une reconnaissance pour tous les bénévoles qui s'impliquent pour le sport voreppin.

Malgré des contraintes de budget, nous avons choisi de maintenir les subventions aux clubs, proposé des investissements pour plus d'attractivité, notamment à la piscine.

Domage que des comportements imbéciles et délictueux nous obligent à fermer des espaces tels que le city stade du Parc Lefrançois vandalisé.

Nous espérons vivement que les Voreppiades, grand moment sportif et convivial de Voreppe sera maintenu et permettra à tous de venir à la rencontre du sport et des sportifs.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020